



Regards

sur *Flourens*



Flourens,
sous le feu des travaux!

n° 41

Novembre
2013

Magazine d'informations municipales



Le mot du Maire



A mi-chemin entre celui du mois de septembre, réservé aux associations, et celui de janvier consacré, entre autres aux vœux de la Municipalité, le « Regards sur Flourens » d'automne prend désormais toute sa place.

Outre les rubriques habituelles, vous disposerez ainsi d'informations concernant les nombreux travaux qui ont eu lieu cet été : voirie communale, départementale, écoles, salle des fêtes, bord du lac...

Vous serez aussi informés sur les projets mis en chantier : cœur de village, salle omnisports.

Par ailleurs des articles retraceront les diverses manifestations de la fin de l'année scolaire précédente et du début de cette nouvelle année.

Enfin un cahier spécial Agenda 21 vous résumera la démarche de ce projet, son actualité dans le processus d'homologation et son évolution future.

Notre volonté de vous informer est réelle : vous en trouverez toute son expression dans ce numéro.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

Didier Cortes, Maire

Regards sur Flourens

Contact mairie
 mairie@flourens.fr
 info-comm@flourens.fr
 05 61 83 60 19
 site : www.flourens.fr

Comité éditorial
 Rudolphe Bert
 Anne-Lise Camus
 Didier Fériol
 Marie-Claire Labédan
 Monique Routaboul

Photos : Mairie

Conception, réalisation
 MicroSophia Communication
 05 62 71 01 26

Conseil municipal du 28 juin 2013

Vote d'une subvention exceptionnelle

Le Conseil municipal a voté une subvention de 1€/habitant de la commune soit une somme totale de 1 850 €, pour l'aide aux sinistrés des intempéries dans le sud du département de la Haute Garonne. Cette somme abondera le fonds ouvert par l'Asso-

ciation des Maires de France de la Haute-Garonne qui est en charge de réceptionner et d'organiser toutes les aides reçues.

Vente d'une parcelle

A fin de régularisation d'un dossier, une parcelle a été vendue à la commune pour l'euro symbolique.

Conseil municipal du 13 juin 2013

Choix du prestataire pour la restauration scolaire

Deux sociétés ont répondu à la consultation émise : Ansamble et Récapé.

Ansamble : 2,50 € pour repas labellisé et 12 repas bio.

Récapé : 2,90 € repas labellisé et 1 semaine bio par trimestre à 2,80 € le repas.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir Ansamble pour 2,50 € TTC.

Fixation du prix de la restauration pour les familles

Le prix a été fixé à 2,60 € TTC

Création de postes sur la commune

Comme chaque année, les contrats d'animateurs non titulaires arrivant à leur terme, la municipalité a voté la création :

- de 10 postes d'adjoints d'animation non titulaires pour l'année 2013/2014.

Pour assurer le remplacement d'un agent parti à la retraite il est nécessaire de réévaluer les contrats de deux agents :

- un adjoint technique 1^{re} classe et un adjoint technique 2^e classe à hauteur de 33 heures hebdomadaires chacun.

Par ailleurs, a été votée la création :

- d'un poste d'adjoint administratif de 1^{re} classe à temps non complet (24 h heures hebdomadaires) suite à la réussite d'un concours professionnel.

Le conseil a entériné :

- le vote pour avoir un représentant de la commune à la CUTM,

- la convention de mise en œuvre de commissions d'évaluation professionnelles,

- la convention de financement entre la commune de Flourens et la CUTM pour le projet « cœur de village »,

- une subvention exceptionnelle pour l'association Florus.

Conseil municipal du 16 octobre 2013

Election des membres du jury pour le concours de maîtrise d'œuvre pour la salle de sports

Le Conseil Municipal a élu les représentants de la commune. Il s'agit de Mrs Fouchou-Lapeyrade, Mombulot et Rouzaud comme titulaires, M^{me} Fauré et M. Latger comme suppléants. Monsieur le Maire est titulaire d'office.

Création de poste

Un poste d'adjoint d'animation stagiaire à temps non complet (30 heures hebdomadaire) a été créé en remplacement d'un CDD.

Tarif des sorties du CAJ

Les tarifs, à régler par les familles, ont été votés à l'unanimité.

Schéma d'accessibilité du Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces publics (PAVE)

Le principe du schéma a été voté à l'unanimité

Conventions avec Toulouse-Métropole

Des conventions concernant la manifestation « Boîte à nouvelles » du 26 octobre, le concert de danse et musique africaine « Yéléna » du 9 novembre, « Petite Philo » animation proposée aux écoles et l'organisation pour le ramassage des feuilles sur la commune ont été votées à l'unanimité.

Décharge de Drémil-Lafage

La modification des statuts du syndicat en charge de la réhabilitation de la décharge de Drémil-Lafage a été votée à l'unanimité.

Groupement de communes pour l'achat de gaz naturel

Toulouse-Métropole propose un regroupement de communes qui le souhaitent pour l'achat groupé d'approvisionnement en gaz naturel des bâtiments communaux. Adopté à l'unanimité.

Les emplois saisonniers ont du succès

Les jeunes de Flourens sont de plus en plus nombreux à déposer leur candidature pour les emplois saisonniers de l'été, mis en place par la municipalité. Cette année, pas moins de 37 jeunes ont ainsi fait cette démarche.

Ce programme d'embauche est ouvert aux personnes âgées de 16 à 26 ans.

L'objectif de ce programme est double : renforcer l'équipe technique réduite à cette époque de l'année et intégrer les jeunes recrutés dans la vie de notre commune.

Cette année la période d'embauche s'est étalée du 17 juin au 30 août, à raison de périodes de deux semaines. Dix-huit candidats ont été retenus en fonction des critères de sélection : volet social, antériorité de la demande, âge.

Comme l'an dernier, les jeunes étaient encadrés par Matthieu Mourrut et Jean-Claude Poles, et

l'éventail des travaux proposés était très large : nettoyer les piétonniers, les caniveaux et trottoirs de la commune, désherber les piétonniers et les trottoirs de la digue, nettoyer le parvis de la mairie, les abords de la salle des fêtes, les cours des écoles, nettoyer les rayonnages de la bibliothèque, déménager le vieux mobilier de l'école élémentaire, repeindre certains bancs, repeindre les mains courantes d'accès à l'école maternelle, arracher la jussie qui envahit le lac, le tout en aidant les employés du service technique dans leurs tâches quotidiennes.

Merci à Fabien, Jordan, Victor Fernando, Lucie, Miekele, Morgane, Julie, Bamoloma, Fanny, Ghazwan, Salwan, Quentin, Mathieu, Leonel, Laurie, Guillaume, William et Chloé pour leur engagement et la qualité de leur prestation.

Merci aussi à Matthieu et Jean-Claude pour leur participation à l'encadrement de ces jeunes.

Projet salle omnisport, suite...

Le groupe de travail a entériné les choix concernant le projet de salle sportive. Ces choix sont décrits dans le programme technique détaillé, établi par le bureau d'études programmiste.

Deux pôles seront étudiés :

- Un pôle salle comprenant une salle de sport, une salle de danse et une salle de judo
- Un pôle pétanque avec un boulodrome et un club-house couverts et des terrains extérieurs.

La Municipalité a lancé le 17 septembre dernier un avis d'appel public à concurrence (AAPC) pour choisir le maître d'œuvre (Architecte). La procédure retenue est un concours restreint. Suite à la réception des candidatures, un jury composé d'élus, d'un représentant de l'Ordre des architectes, d'un représentant du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Haute-Garonne, d'un représentant de l'Association des Ingénieurs de Midi-Pyrénées (AIMP) et d'un représentant de l'Union Nationale des Techniciens et Economistes de la Construction (UNTEC) choisira 3 candidats

sur dossier. La date limite pour la remise des candidatures a été fixée au 18 octobre.

Les trois candidats retenus pourront alors présenter leur projet (esquisse). Après examen des offres, le jury proposera son choix à la Municipalité. C'est le Conseil Municipal qui entérinera le choix définitif qui pourrait intervenir au cours du premier trimestre 2014.

En parallèle un avis d'appel public à concurrence a été lancé le 21 octobre pour une mission de conduite d'opération. Au titre de sa mission, le Conducteur d'Opération doit permettre d'effectuer un contrôle sur les actions menées ou à mener par le Maître d'œuvre afin de s'assurer du respect de l'enveloppe affectée aux travaux et des délais de réalisation.

L'enveloppe financière des deux projets (pôle salle de sports + pôle pétanque), hors maîtrise d'œuvre est estimée à 3 100 000 € H.T. Le financement sera assuré par la commune. La Municipalité sollicitera diverses subventions (Conseil Général de la Haute-Garonne, Fédérations Françaises de sports — basket, hand-ball, judo, pétanque, tennis...) afin de réduire le coût.

Aperçu sur l'activité de la police municipale

Dans les communes, le Maire est un maillon indispensable de la démocratie de proximité. Dans le cadre du pouvoir de police du Maire, la police municipale est un service public dont les agents sont chargés de faire respecter la Loi et veiller à la sécurité, tranquillité et salubrité publique des citoyens sur le territoire communal. Les domaines de compétence de la police municipale sont vastes et variés, cette liste non-exhaustive donne une dimension riche et intéressante à la mission de la police municipale :

- ✓ L'application du code de la route.
- ✓ Sécurité aux sorties des écoles, prévention auprès des élèves de l'élémentaire.
- ✓ Opérations tranquillité vacances en étroite collaboration avec la gendarmerie.
- ✓ Opérations funéraires: surveillance des cimetières, mises des scellés.
- ✓ Domaine de l'urbanisme: affichage, récolement, suivi des travaux, etc.
- ✓ Tournées d'éclairage public.
- ✓ Sécurisation de la fête locale.
- ✓ Suivi des travaux de voirie.
- ✓ Prévention auprès des jeunes.
- ✓ Relations privilégiées avec la Gendarmerie Nationale, la police nationale et le Fisc.
- ✓ Relations avec les associations toulousaines.
- ✓ Contrôles routiers préventifs sur les axes de circulation.
- ✓ Domaine de l'environnement: rappel sur les obligations d'entretien des haies, aide à la destruction des nids de frelons, divagation des animaux.
- ✓ Cohésion sociale: accompagnement des personnes isolées, conflits de voisinage, etc.
- ✓ Service des objets trouvés.

infos
municipales

5

Un bilan statistique s'impose pour avoir une idée de l'activité de ce service

Les chiffres ci-dessous représentent le nombre d'interventions de la Police Municipale.

• Sorties des écoles :	362
• Tournées éclairages :	18
• Opérations funéraires :	8
• Opérations tranquillité vacances :	52
• Suivi des travaux de voirie :	12
• Distribution d'infos municipales :	25
• Contrôle routier :	4

Communauté urbaine

toulouse
métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

L'autocollant Stop Pub, en retrait dans votre mairie

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent « inondées » de prospectus, de publicités, ou de journaux d'annonces. Les études menées sur le territoire montrent que ces imprimés non sollicités correspondent en moyenne à 20 kg/hab./an de déchets papier. Or, selon une enquête menée auprès des habitants de Toulouse Métropole, 79 % des personnes interrogées affirment recevoir trop de publicités.

Dans le cadre de son Programme Local de Réduction des Déchets et pour répondre à ce besoin, la Communauté urbaine a décidé de mettre en place l'autocollant Stop Pub et de le proposer gratuitement aux habitants intéressés par ce dispositif.

Le Stop Pub, un geste simple pour réduire le poids de sa poubelle.

Pour ceux qui ne sont pas intéressés par les imprimés non sollicités et qui désirent ne plus les recevoir, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Il permet aux habitants d'afficher sur leur boîte aux lettres leur souhait de ne plus recevoir de publicités non adressées tout en continuant à recevoir la presse des collectivités.

Pour retirer votre autocollant Stop Pub, venez le demander à l'accueil de la Mairie.



Compétences en matière de propreté des voiries communales

Certains d'entre vous ont, à juste titre, alerté la Mairie sur l'état des voiries communales au cours du printemps et de l'été dernier.

Outre le fait que nous avons connu des circonstances météorologiques particulières, il est, semble-t-il, nécessaire de rappeler qui est responsable de quoi en matière d'entretien de voiries communales.

Depuis l'adhésion de la commune à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT) le 1^{er} janvier 2011 la compétence voirie a été déléguée.

L'entretien de la voirie (chaussée + trottoirs) relève donc de la responsabilité de Toulouse-Métropole (Ex CUGT).

Or Toulouse Métropole n'a pas la compétence « espaces verts » sur les communes. Ceci a donc pour conséquence l'existence d'une double responsabilité concernant l'entretien des voiries communales :

chaussée + trottoirs en béton	→ Toulouse Métropole
trottoirs enherbés	→ Commune

Pour illustrer cette particularité vous trouverez ci-dessous l'exemple du chemin Lalie-Cisarol.

Nous avons fait remonter au Pôle Est de Toulouse Métropole le dysfonctionnement en matière d'entretien des trottoirs et chaussées. Un processus est mis en place. Gageons qu'il portera ses fruits.

Voiries communales : qui est responsable de quoi ?

Trottoirs enherbés :
commune



Chaussée :
Toulouse Métropole

Trottoirs en dur :
Toulouse Métropole

Aménagement

du carrefour RD50d/Rue du vivier

La signature de la convention entre Toulouse Métropole et le Conseil Général de la Haute-Garonne (Concessionnaire de la RD50d), préalable à tous travaux sur les voiries départementales, ayant pris du retard, les

travaux d'aménagement du carrefour RD50d (Chemin Lasserre)/Rue du vivier prévus à l'automne, sont repoussés à une date ultérieure (vraisemblablement au 1^{er} trimestre 2014).

Aménagement de la rue des écoles

La rue des écoles est principalement une voie de desserte des groupes scolaires. La réfection de celle-ci représente la première tranche de travaux du projet CŒUR DE VILLAGE. Elle a été traitée en « zone de rencontre » afin de sécuriser les abords des écoles.

Une zone de rencontre est une voie située toujours en agglomération qui constitue un espace affecté à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone les piétons sont autorisés à se déplacer sur toute la largeur de la chaussée, sans y stationner, et sont prioritaires sur tous les véhicules. La vitesse y est limitée à 20 km/h. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation appropriée et l'ensemble de celle-ci est aménagé de façon cohérente à partir de ces principes.

Le choix du stationnement latéral a été fait dans ce projet pour conserver le même nombre de places de stationnement qu'auparavant. Le stationnement en épis tel qu'il était précédemment n'était pas réglementaire et ne pouvait pas être reconduit.

Ces travaux de voirie ont été associés à la réfection complète de l'éclairage public. Un éclairage à LED plus qualitatif et plus économique a été mis en place avec un

système de régulation de l'intensité lumineuse également.

La maîtrise d'ouvrage de ces travaux a été assurée par la Communauté Urbaine Toulouse Métropole et le Service Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne. Les entreprises EIFFAGE et FOURNIE GROSPAUD ont réalisé ces travaux.



Avant



Après



Les travaux

Démolition du Pescadou... et aménagement des bords du lac

Après de longues et fastidieuses démarches administratives, il a été possible de démolir « Le Pescadou » détruit dans un premier temps par le feu, puis reconstruit pour partie, puis arrêté du fait du décès de son propriétaire.

Cette action met fin à notre plan de réaménagement des bords du lac.

Ce plan pluriannuel s'est concrétisé par :

- la création du chemin piétonnier sur la rive du sud du lac, ce qui permet aux piétons, coureurs, cyclistes, personnes âgées d'effectuer le tour du lac en toute sécurité,

- la création du sentier botanique pour mal voyants,
- la réhabilitation des toilettes publiques par l'installation d'un système automatisé,
- la mise en œuvre de l'aire de jeux fréquentée assidûment par les enfants et les parents,
- la restructuration du parcours de santé en collaboration avec l'ESAT du Vignalis.

Désormais tout est en place pour donner aux abords du lac un aspect accueillant et naturel.



Parcours de santé du lac



Le départ du parcours se situe à proximité de l'aire de jeux pour enfants. Le panneau le matérialisant permet d'avoir une vue globale sur l'ensemble du parcours et sur ses différentes phases. Pour chacune des stations, un panneau indique de façon schématisée l'exercice à effectuer ; vous ne pouvez pas vous tromper, mais vous pouvez aussi inventer vos exercices ! A utiliser avec prudence mais sans modération !

L'ancien parcours de santé, fortement dégradé, a été restauré et modernisé.

Conçu pour être accessible à tous, enfants et adultes, il a été élaboré en collaboration avec un moniteur de sport. Il est à la fois ludique et sportif selon la façon de l'aborder.

L'E.S.A.T. le VIGNALIS à Flourens (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) a été choisi pour la fabrication des agrès. Les employés municipaux en ont assuré la pose.

Le bois a été choisi comme matériau de construction pour une meilleure intégration au site.



Parcours sportif de Flourens



Quoi de neuf dans nos écoles?

École maternelle

Au mois d'août les travaux récurrents ont été réalisés par les employés communaux aidés par les jeunes saisonniers. Ensemble ils ont sarclé, tondu, taillé, vérifié les jeux. Puis, durant la dernière semaine d'août, les personnels des écoles ont lavé, lustré, dépolvé les classes et la cantine. Entre-temps nous avons fait réaliser les derniers travaux de rénovation des peintures intérieures.

Équipe enseignante de l'école maternelle

L'enseignement est assuré par :

- la Directrice Anne Caillaud pour la petite section
- Nathalie Eon pour la moyenne section
- Marie-Line Laval pour la grande section

Effectif : 74 élèves

19 en grande section

25 en moyenne section

30 en petite section

Cantine

Parmi les 190 enfants de l'école, 180 déjeunent à la cantine. Les repas sont composés de viandes et volailles labellisées accompagnées chaque jour par du pain bio. Un menu bio est proposé toutes les trois semaines. 80 % des légumes sont frais, les fruits de saison et les approvisionnements étant assurés par des filières de proximité. Chaque trimestre une commission « menus » examine les propositions de menus pour le trimestre suivant.

École élémentaire

Nous avons procédé au remplacement des anciens mobiliers de 4 classes.

Des bureaux et des chaises réglables ont été achetés pour les enfants afin qu'ils soient mieux installés.

Les anciens mobiliers ont été donnés pour partie à EMMAÛS et pour partie pour équiper une école de Guinée.

Équipe enseignante de l'école élémentaire

L'enseignement est assuré par :

- la Directrice Audrey Setbon pour la classe de CM2
- Julie Menin pour la classe de CM1
- Rachel Marcon et Véronique Baridon pour la classe de CE2
- Elisabeth Lauret pour la classe de CE1
- Carine Suère et Audrey Engalenc pour la classe de CP

Effectif : 116 élèves

23 au CM2

22 au CM1

23 au CE2

22 au CE1

26 au CP

A la fin de l'année scolaire Geneviève Marty a pris sa retraite, nous lui avons souhaité une longue et heureuse retraite. Elle a été remplacée par Fanny Carrère.

Rythmes scolaires, où en est-on à Flourens ?

Vous en avez entendu parler. La presse, la radio et la télévision se font l'écho de cette réforme qui fait débat. A Flourens la réforme n'a pas été appliquée pour la rentrée scolaire 2013, en accord avec les parents d'élèves, les enseignants et la mairie. Cette réforme sera appliquée en septembre 2014.

Que fait-on en attendant ?

Avant les vacances de Pâques 2013 une enquête d'opinion a été réalisée auprès des parents pour connaître leur avis sur l'application de la réforme. 70 % d'entre eux se sont prononcés pour son report en 2014.

La municipalité a ensuite réuni un groupe de travail autour du Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Ce groupe, composé d'enseignants, de parents, de membres d'associations de la commune, des personnels du centre

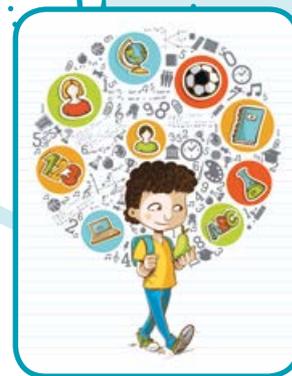
de loisirs, de la CAF 31, de la Direction de la jeunesse et des sports et d'élus, travaille sur la future semaine de 4,5 jours au lieu des 4 jours actuels.

Depuis le mois d'avril ce groupe s'est réuni 3 fois et a validé le diagnostic. Maintenant il va lui falloir définir 4 points :

- École le mercredi matin ou le samedi matin ?
- Quelle répartition du temps scolaire entre le matin et l'après-midi ?

- Quelle durée pour la pause méridienne ?
- Quels horaires scolaires ?

Les enseignants positionneront l'Activité Pédagogique Complémentaire (APC) et, en fonction de la durée du temps scolaire, les activités Temps d'Activité Pédagogique (TAP) seront organisées si possible, en lien avec le projet d'école et en partenariat avec les associations.



La communale s'adresse aux poilus

Il n'y a plus de Poilus alors, l'histoire,
il faut la raconter encore et encore

Le 20 septembre 1914,
Etienne Tanty écrivait :

Nous venons de passer une terrible semaine. D'ailleurs, depuis notre départ de Francheville, il me semble qu'il n'y a plus ni jour ni nuit, c'est la même journée qui se prolonge à travers la lumière et l'ombre, parmi les marches forcées et les combats, parmi les souffrances physiques et morales. La réalité dépasse notre imagination et cela me paralyse d'écrire. Aussi je laisse toute cette histoire que je vous dirai, s'il ne m'est jamais permis de revenir au monde.



Emma M, Marine, Eliot, Antton et Mathieu lui répondent :

Cher Etienne Tanti,
Nous, élèves de CM, nous sommes en 2012. Nous avons lu ta lettre et nous voudrions te dire que nous souhaitons que la guerre se finisse vite, et qu'il n'y en ait pas d'autres.
On ne peut pas s'empêcher de penser à toi.
On est déçolés de cet enfer que tu vois chaque jour.
Ça fait longtemps que tu es parti à cette guerre horrible.
J'espère que tu survivras jusqu'à la fin de la guerre.
Aujourd'hui les Allemands et les Français sont unis.

Lui répondent aussi : Alexis, Maxime, Maëva et Charlie.

Cher Etienne Tanti,
Nous sommes les élèves de CM2. Nous sommes en 2012.
Nous avons lu ta lettre. Nous voudrions te dire que nous espérons que la guerre se finira bientôt.
Nous sommes tous déçolés. On espère que tout s'arrangera.
Grâce à tes lettres nous n'oublierons jamais ce que tu as fait et ce que vous avez fait. Après la guerre nous fêterons votre victoire. Nous fêtons l'armistice.

Suite
des n° 39 et 40
Comme évoqué
dans notre
précédent
numéro, nous
poursuivons
notre voyage
historique
à travers la
correspondance
des enfants
adressée aux
poilus.

La sortie au zoo racontée par les élèves de la maternelle

Mardi 21 mai 2013, nous partons au zoo en autobus et le temps est incertain !

Mais, par bonheur, il va pleuvoir un tout petit peu, mais pas beaucoup !

Nous arrivons au zoo à dix heures.

Nous nous promenons en autobus dans la partie « safari africain » du zoo...

Nous voyons : des autruches, des dromadaires, des watusis, des cobes, des gnous, des zèbres, des rhinocéros, des élans, des pélicans, des marabouts et des lions.

Ensuite, nous descendons du bus et nous allons poser nos sacs dans la salle à côté de la mini-ferme. Il y a : des chèvres, des chevreaux et un cochon.

Après une pause pipi, nous nous promenons dans le zoo.

Nous voyons : des émeus, un jaguar, des panthères, des tigres, des loups, des daims, des lamas, des yacks, des hippopotames, des perroquets, des tapirs, des oryx, des cygnes noirs, des kangourous (des petits et des grands), les différents singes, les serpents, le crocodile, des flamants roses et des canards.

A onze heures trente, nous assistons au beau spectacle des trois otaries dressées par une

dame. C'était drôle et les otaries nous ont beaucoup plu.

Ensuite, nous pique-niquons sagement.

Nous avons mangé des chips, des œufs durs, des sandwiches, des compotes à boire, des yaourts à boire et des biscuits et nous avons bu de l'eau.

Après le repas, nous continuons à visiter le zoo et nous voyons les singes.

Il y avait : des capucins, des mandrills, des lémuriers, des chimpanzés et des ouistitis.

En attendant de voir le spectacle des oiseaux, nous pouvons jouer à l'aire de jeux.

Après le spectacle des perroquets, nous allons récupérer nos sacs et boire, puis nous allons dans l'autobus.

C'était une belle journée et nous avons été très sages.

Les papas qui nous accompagnent, eux, semblent très fatigués dans l'autobus... ils dorment tous !

Vivement la prochaine sortie !



Maison Assistants Maternelles

Depuis septembre 2012, les petits ont leur M.A.M. à Flourens, abréviation de Maison d'Assistante Maternelle.

Une nouvelle formule permet à trois assistantes maternelles (Nathalie Bois, Marlène Pasquet et Carole Norroy) agréées par le Conseil Général, d'accueillir pour leur plus grand plaisir 12 petits bouts de choux dans une maison spécialement aménagée pour eux, sur 120 m² avec un grand jardin.

La première année de fonctionnement dresse un bilan très positif, dans un total épanouissement pour les petits comme les grands ! Huit prennent leur envol pour l'école maternelle, mais la relève est déjà assurée.



Contact

M.A.M.
Hibou, caillou, genou
12, route de Mons
à Flourens
Tél. : 09 80 84 36 29



Bien se nourrir pour rester en forme!

Un nouvel atelier « Nutrition » a démarré à Flourens depuis le 8 octobre

Cet atelier, mis en place par la municipalité de Flourens, est proposé par l'ASEPT Haute-Garonne (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) qui, en partenariat avec la MSA (Mutualité Sociale Agricole)

organise et soutient les projets de prévention santé. Il est animé par Danièle Clerc-Rettig, conseillère en nutrition. Huit séances sont prévues pour s'informer sur les effets de l'alimentation tout au long de la vie.

Pourquoi organiser ces ateliers ?

L'homme a, de tout temps, eu conscience de l'importance de l'alimentation. Aujourd'hui, des études scientifiques montrent qu'une alimentation équilibrée contribue à un vieillissement réussi en maintenant son capital santé et en permettant de prévenir certaines maladies. Il est donc nécessaire de se réapproprier certaines règles d'hygiène de vie, pour prendre conscience de ses comportements actuels en matière d'alimentation et acquérir de nouveaux réflexes favorables à un bien-être durable.

Au cours des 8 séances, chacun pourra partager, apprendre des savoirs et des savoirs faire,

dans une ambiance conviviale.

Les thèmes suivants y seront abordés :

- Les plaisirs de la table
- Lire les étiquettes alimentaires
- La cuisine à petits prix
- L'équilibre alimentaire
- Activités physiques, vitalité, autonomie
- Hygiène alimentaire et mode de conservation
- Lipides, graisses, acides gras dits essentiels
- Les modifications physiologiques liées à l'âge

Les ateliers « Nutrition » se déroulent tous les mardis, à la mairie.

La FNATH Association des Accidentés de la Vie

La FNATH L'Association des Accidentés de la Vie étudie les dossiers qui lui sont confiés, évalue les droits que le cas suscite, le défend devant toutes les instances de la simple contestation jusqu'aux tribunaux concernés, ce qui évite dans presque tous les cas la présence de l'avocat en la matière (accident ou maladie) quelle qu'en soit la nature et l'origine.

Notre association défend l'adhérent en toute indépendance des compagnies d'assurance, ce qui lui permet de mieux garantir les droits de l'assuré.

En outre la FNATH a aussi pour rôle d'assurer de multiples activités ; l'accessibilité pour tous et partout :

- dans les transports adaptés (Mobibus) Bus-Métro-Tram avec Tisséo - Conseil Général - Conseil Régional ;
- Préfecture de Toulouse : établissement recevant du public (ERP) avec DSCRM

(Direction de la Sécurité Civile et des Risques Majeurs), la mairie de Toulouse, la DDT (Direction Départementale Territoriale de la Haute-Garonne) ;

- Logements accessibles à tous : Toulouse (Métropole Sicoval - Labège) ;
 - Voie publique - Parcs - Sports - Loisirs ;
- Ce qui représente plus de 80 sorties pour 2452 km et 266 heures de présence dans de diverses activités locales ;
- Visites ERP - DSCRM, 85 établissements recevant du public pour 2662 km et 297 heures de présence.

Pour plus d'informations et de renseignements :
Florentin Munoz
26, route des Ecoles - 31130 Pin-Balma
Tél. : 05 61 84 75 36/portable : 06 12 22 29 61
Sites internet :
www.fnath31 et sur www.fnath.org

Accompagnement été 2013

Comme chaque été depuis 6 ans, les élus membres de la commission « services à la personne », ainsi qu'une personne bénévole, sont allés à la rencontre des personnes âgées, seules ou en difficulté, pendant les mois d'été.

Cette démarche s'inscrit bien sûr dans les actions mises en place dans le cadre du plan canicule, mais aussi dans notre volonté de maintenir un contact avec ceux d'entre vous qui en ont manifesté le souhait en s'inscrivant sur le registre.

Ce contact, il est important de le rappeler, est aussi assuré tout au long de l'année par les policiers municipaux Rachid Bouhamid et Philippe Boreillo qui assurent une veille quasi permanente et rencontrent les personnes qui ont des besoins ou des difficultés.

Le mercredi 16 octobre, le traditionnel goûter de « clôture » du plan Accompagnement été 2013, nous a permis de passer un agréable moment tous ensemble.



Cours d'informatique

Vous souhaitez apprendre à utiliser les outils de votre micro-ordinateur, à mieux naviguer sur Internet ?

Faites-vous connaître en mairie !

Dans le cadre de l'Agenda 21, il a été proposé de mettre en place des cours d'informatique à Flourens pour un public débutant. La municipalité réfléchit actuellement à la mise en œuvre d'une telle action.

Tout d'abord, il est nécessaire de connaître le nombre de personnes intéressées afin d'évaluer les besoins pour définir ensuite les modalités.

Alors, contactez-nous si vous êtes intéressé (secrétariat mairie : 05 61 83 60 19).

Forum des associations

La rentrée 2013-2014 a commencé sur les « chapeaux de roues », vu l'importante fréquentation du Forum des Associations en ce début d'année scolaire.

C'est grâce à la diversité des associations et aux bénévoles, qui acceptent de donner de leur temps, que vous avez pu trouver une activité qui vous correspond.

Les inscriptions sont faites, les activités ont repris, et voici une nouvelle année qui reprend !



Que serait l'automne sans notre Festival de Théâtre Amateur!

Les Flourensois l'attendent et nous sommes désormais sollicités par différentes troupes de la région qui souhaitent venir jouer pour vous et passer ensemble une agréable soirée.

Le 5 octobre en lever de rideau, plus de 150 personnes ont pu applaudir La Troupe du Mardi d'Aigrefeuille, dans « Cuisine et

Dépendances », un huis clos avec des dialogues percutants, de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui.

Après la traditionnelle assiette campagnarde, qui permet de se retrouver et d'échanger ses impressions, le spectacle a repris avec **Les Couleurs de la Comédie de Rouffiac**, qui a joué pour vous « *Sexe et Jalousie* » une pièce de Marc Camoletti. Chacun a sans doute pu se faire une opinion : lequel de ces deux sentiments mène le monde... le sexe ou la jalousie ?

Le 12 octobre, quelques 200 personnes ont découvert « *Coquin de Sort* » d'Andrée Robin-Logot, une comédie policière jouée par **Théâtre Ensemble de Saint-Jean**.

Enfin, pour clôturer cet automne théâtral c'est **Dose d'Art Scénic** qui a vous a présenté « *Air Conditionné* » une pièce de Serge Travers et Paul Gimont, une fable comique et originale des temps modernes dont le seul dessein est d'instruire et de divertir...



Du nouveau à Flourens

AC DESIGN Architecture d'Intérieur de Flourens

Les modes de vie et les envies changent, nos espaces de vie s'adaptent et évoluent.

L'entreprise AC DESIGN vous propose ses services pour la décoration, l'aménagement, la restructuration ou l'extension de votre espace de vie ou de travail.

Ensemble nous définirons un projet qui vous ressemble.

Contact :

M. Clavero

06 45 64 42 14



État Civil

Naissances

ZURAWSKI Victor, Gaspard.....	23/04/2013
CAZES Juliette.....	25/04/2013
PERQUIS Gaël, Christian, Daniel.....	27/04/2013
BOYER Loan, Hugo, Erwan.....	14/06/2013
COLIN Amandine.....	28/06/2013
GAGNAIRE Timothé.....	02/07/2013
CHUREAU RUAT Luka.....	12/07/2013
CHICOUANE Maëlan.....	07/08/2013
FERREIRA FAUCHER Lilian, Samuel....	09/08/2013
BESSAGNET Bérénice, Gabrielle.....	17/08/2013

Mariages

TROULLIER Olivier, François, Adrien	
SOUQUET Elodie.....	11/05/2013
MICHELET Christian, Martial, Louis	
FOUCHÉ Virginie, Emmanuelle.....	22/06/2013
BRUNO Patrick	
DREVET Sylvie, Janine.....	01/08/2013
CLAVERO Alix, Sylvain	
PASQUET Marlène.....	14/08/2013
CHADAILLAT Jean-Pierre, André	
BERNA Sonia, Andrée.....	31/08/2013

Décès

RIBES Yvette, Gabrielle épouse ROLLAND.....	04/05/2013
SASSAREU Yvonne, Françoise épouse BERGAMAS.....	11/05/2013
MARCOU Suzanne, Andrée épouse POUHEYOU.....	23/05/2013
GARIGLIETTI Marthe épouse CERRATO.....	07/07/2013
D'HENNEZEL Jeannine, Paule, Marcelle épouse BRACQ.....	19/07/2013
PETIT Janine, Camille, Marie, Alphonsine épouse DUQUENNE.....	23/07/2013
FOURNIER Gérard, Jacques.....	18/08/2013
MANGEOT Lucienne, Marthe, Louise épouse YACOUBI.....	24/08/2013

Calendrier des Manifestations

novembre 2013 à janvier 2014

Lundi 21 octobre au 15 novembre	Municipalité		Expo « La Boîte à Nouvelles »
Lundi 11 novembre	Municipalité	11 h	Commémoration
Vendredi 15 novembre	Florus	20 h 30	Veillée « La médecine d'hier en Lauragais »
Samedi 16 novembre	SCRAP 31	Journée	Atelier de Scrapbooking
Samedi 16 novembre	Municipalité	9 h 30	Journée écocitoyenne
Dimanche 17 novembre	ATA	14 h	Loto
Samedi 23 novembre	Comité des Fêtes	20 h	Soirée dansante Haricots et vin nouveau
Dimanche 1 ^{er} décembre	Municipalité	De 10 h à 18 h	Marché de Noël
Vendredi 6 décembre	Téléthon		
Samedi 7 décembre	La Petite Maison d'Hermance	Journée	Journée récréative
Dimanche 8 décembre	CAJ	Journée	Bourse aux jouets
Vendredi 13 décembre	Ecoles	17 h 30	Marché de Noël
Dimanche 15 décembre	Municipalité	12 h	Repas des anciens
Mercredi 18 décembre	La Boule Rouillée	20 h 30	Assemblée Générale
Mercredi 8 janvier	Florus	20 h 30	Assemblée Générale
Jeudi 9 janvier	ATA	15 h	Galette
Vendredi 10 janvier	Comité des fêtes	20 h 30	Assemblée Générale
Samedi 11 janvier	La Petite Maison d'Hermance	Après-midi et soirée	Ateliers pour les enfants
Vendredi 17 janvier	Les Colverts	20 h 30	Musique
Dimanche 19 janvier	CAJ	Journée	Vide-Greniers
Vendredi 24 janvier	Municipalité	19 h	Vœux du Maire
Samedi 25 janvier	Foot	20 h 30	Loto